

Je me souviens

La Corriveau : 1763

François Droüin

Numéro 114, été 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/69462ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Droüin, F. (2013). Je me souviens : la Corriveau : 1763. *Cap-aux-Diamants*, (114), 66–66.

LA CORRIVEAU : 1763

L'ethnologue Luc Lacourcière n'y va pas par quatre chemins : il n'y a guère de femme, dans notre histoire, ayant une plus mauvaise réputation que Marie-Josephte Corriveau, dite La Corriveau. Cette seule appellation provoque notre imaginaire collectif où mythes, légendes et réalité s'entremêlent. En fait, au printemps 1763 (15 avril), la cour martiale est réunie au couvent des Ursulines de Québec. Elle est composée d'une douzaine d'officiers britanniques et présidée par le lieutenant-colonel Roger Morris. Au terme du procès, La Corriveau est déclarée coupable du meurtre de Louis Dodier, son second mari. Elle est exécutée trois jours plus tard, aux Buttes-à-Nepveu, près des plaines d'Abraham (à l'ouest de la porte Saint-Louis), par le bourreau John Fleming, maître des hautes œuvres. La sentence précise que la meurtrière doit mourir « ... *by being hanged in the chains wherever the Governor shall think proper* » : elle doit être pendue, enchaînée et suspendue où le gouverneur le juge à propos. James Murray engage alors le forgeron Richard Dee pour construire un gibet de métal qui servira à exhiber le corps bien en vue à la Pointe-Lévy. L'exposition de la dépouille dans cette cage de fer à la vue des passants frappa la conscience de nos ancêtres, la pratique moyenâgeuse de laisser les suppliciés se décomposer en public n'étant pas coutume en Nouvelle-France.

En Angleterre, le gibet était souvent utilisé pour punir les crimes odieux et la période d'exhibition durait parfois jusqu'à la décomposition complète du cadavre. La Corriveau connut un autre sort. Le 25 mai 1763, le gouverneur Murray permet qu'on retire le corps de la veuve Dodier de la potence pour qu'elle soit enterrée. Mais où? Aucun acte de sépulture n'a été retrouvé dans les archives paroissiales de Québec, de Lévis, de Saint-Vallier ou d'ailleurs. Et

pourtant, les *Documents Faribault* conservés dans les archives du Séminaire de Québec mentionnent que la cage aurait été retrouvée lors de l'agrandissement du cimetière de Saint-Joseph-de-la-Pointe-Lévy. Philippe Aubert de Gaspé est plus précis dans *Les Anciens Canadiens* : la cage de fer aurait été découverte en 1850, puis exposée au public avant d'être vendue au musée Barnum. Louis Fréchette affirme également avoir vu la cage de La Corriveau, cette fois au Boston Museum. Le célèbre poète la décrit même dans ses souvenirs d'enfance en date de 1849, écrivant que la macabre cage avait la forme « d'une femme assez bien tournée ».

Sans sépulture officielle, sans dépouille mortelle clairement identifiée, le souvenir de la meurtrière n'allait toutefois pas disparaître : La Corriveau a connu une survivance légendaire. Aubert de Gaspé raconte que des habitants de Beaumont la voient apparaître la nuit, dans sa cage, pour les supplier de l'amener à l'île d'Orléans au sabbat des feux follets et des sorciers. James MacPherson Le Moine et William Kirby en font une empoisonneuse de profession. Mais c'est d'abord par la tradition orale que la légende s'est développée. La mort subite de Charles Bouchard, le premier mari de La Corriveau, avait fait courir bien des rumeurs à Saint-Vallier. On raconta que Marie-Josephte s'était débarrassée d'un mari un peu trop libertin en lui versant du plomb fondu dans l'oreille alors qu'il dormait. Malgré l'enquête criminelle, la mort de Louis Dodier resta entourée d'un mystère. Surtout, lorsqu'on apprit que son père avait d'abord été condamné pour le meurtre, mais qu'il fut gracié à la suite d'aveux faits à son confesseur jésuite. Enfin, le gibet acheva de créer dans la mémoire collective l'image d'une misérable femme capable des comportements



Ce dessin d'Henri Julien nous montre François Dubé aux prises avec La Corriveau. L'illustration a d'abord été publiée dans *Les Anciens Canadiens*.

les plus démoniaques. Durant deux siècles et demi, l'histoire sordide de La Corriveau fut racontée à toutes les sauces dans les familles québécoises.

On doit à Luc Lacourcière le mérite d'avoir démêlé dans *Les Cahiers des Dix* les éléments véridiques vérifiables à la source des récits légendaires de La Corriveau. Mais, 250 ans plus tard, un élément nouveau reste à préciser. En 2011, Claudia Méndez de la Société d'histoire régionale de Lévis retrouve un exosquelette de fer dans les collections du Peabody Essex Museum à Salem, au Massachusetts. L'artéfact appartient à l'institution depuis 1899 et porte l'inscription : « Gibet utilisé à St-Vadier près de Québec en 1763 pour le corps de M^{me} Dodier pendue pour le meurtre de son mari. Exhumé en 18... ». S'agit-il du gibet de La Corriveau? Selon l'historien Donald Fyson, il reste à établir que la structure de fer date bien de 1763. Cette preuve faite, le Musée de la civilisation à Québec serait alors disposé à faire une demande officielle à son homologue américain afin de rapatrier cet objet insolite de notre patrimoine funéraire. ■

François Drouin